Cours - De la grammaire à la linguistique

6 octobre 2022

Table des matières

Première partie

Cours 0 - Introduction

1 Généralités

1.1 Le mystère du langage humain

- juste un bruit mais qui a du sens
- apparition du langage : sous quelles conditions et à quel moment?
- facilité d'acquisition du langage dans la petite enfance
- cognition
- la capacité de la parole se réalise de manière différente selon les communautés linguistiques (contrairement à la vue, l'ouïe...)
- similitudes et différences entre fonctionnnement des langues (grammaire)
- toute une culture avec une trentaine de phonèmes (en français) (mais d'autres n'en ont qu'une quinzaine) combien de phonèmes au minimum pour une langue fonctionnelle?

1.2 Objectifs du cours

L'objectif de ce cours est de situer la linguistique par rapport à la grammaire. En effet, la linguistique est une nouvelle discipline, un nouvel objet d'étude, en revanche, c'est un objet d'étude qui paraît familier du fait de notre usage quotidien d'une (ou de plusieurs) langue.

1.3 Programme

- 1. deux propriétés fondamentales des langues
- 2. les unités d'une langue : le cas du français
- 3. évolution de l'emploi des prépositions
- 4. la phrase
- 5. le complément circonstanciel en discussion
- 6. l'orthographe du français
- 7. l'accord du participe passé
- 8. la néologie s'intéresser à la veille néologique (tanter de trouver des bases de données)
- 9. le français parlé

- 10. langue et variations
- 11. Conclusion

1.4 MCC

en 2 parties:

- 1. 5 tests tout au long du semestre
 - tests de 1 à 4 pour 10% (note de la première tantative) (dispo pendant 2 semaines)
 - (a) identification des classes syntaxiques (semaine 3)-ch 2
 - (b) identification des fonctions des constituants (semaine 6)-ch 5
 - (c) accord du participe passé (semaine 8)-ch 7
 - (d) questions de cours portant sur l'ensembles des chapitres (semaine 10)
 - test 5 (avec temps imparti) pour 40% (dispo pendant seulement 1 semaine (en 30min)) 15 décembre
- 2. test en janvier pour 50%

2 De la grammaire à la linguistiques

2.1 Deux disciplines qui n'ont pas les mêmes objectives

- la grammaire s'intéresse à la pédagogie et à la langue correcte (usage normatif)
- la linguistique a pour objectif de comprendre le fonctionnement de la langue (usage descriptif)

2.2 Pourquoi partir de la grammaire?

- la grammaire en tant que discipline est familiaire au locuteurs parce que les livres de grammaires accompagnent les élèves pendant toute leur scolarité
- les livres de grammaire existent depuis des sciècles
- les livres de grammaire sont les premières manifestations d'une réflexion sur la langue qui n'a pas attendu la naissance de la discipline linguistique pour s'exercer (les livres permettent de conserver les acquis)
- les livres de grammaire fournissent un ensemble d'informatinos constituant un point de départ solide pour toute réflexion sur la langue

2.3 Conclusion

A la différence de la grammaire, la linguistique est une discipline récente (XIXème sciècle)

3 Qu'est-ce que la linguistique

- la linguistique est une discipline qui étudie les langues et notamment les différents usages d'une langue donnée, cest usages pouvant parfois s'éloignenet considérablement des règles réunies dans la grammaire de cette langue
 - l'usage de la langue ne suit pas toujours la grammaire
 - par exemple la formation de la négation
 - ou alors "au coiffeur" et pas "chez le coiffeur"
 - "malaise voyageur" au lieu de "malaise d'un voyageur" (association de deux nom sans élément de relation (propositions))
 - est-ce un usage incorrect et donc négligeable ou alors est-ce une évolution de la langue
- la linguistique s'interesse à la description de toutes les langues sans exceptions, sans préjugés culturels, car tout système de communication linguistique mérite d'être décrit, même en l'absence d'une tradition écrite, même les dialectes.

4 Définition de la linguistique

- la linguistique est une science récente
- la linguistique s'est développée à la fin du XIXeme sciècle
- la linguistique se donne comme objet la connaissance du langage à travers l'étude des langues

la linguistique est donc l'étude scientifique du langage à travers la description des langues naturelles

4.1 Langage et langues

définitions :

- langage
 - faculté humaine : faculté de parler. C'est l'aptitude des humains à communiquer au moyen de signes linguistiques.
 - caractéristique **universelle** et **essentielle** de l'homme : c'est ce qui caractérise et distingue l'humain des autres êtres vivants, notamment

des autres espèces animales

— langues

- instruments de communication extrêmement performant. Ce sont des systèmes de signes et de règlesqui sont spécifiques aux membres d'une communauté et qui leur permettent de communiquer entre eux.
 - un signe peut être un mot (mais aussi des phonèmes ou des morphèmes)
 - pour constituer une langue, il est nécessaire que les unités linguistique sont agencées avec des règles - on a alors un système linguistique (ensemble cohérent).
- la langue peut se décrire par elle même
- la faculté humaine de langage se réalise dans chaque communauté d'une manière particulière d'où l'existence de différentes langues : l'anglais, le français, le basque, le swahili... (il y a entre 6 000 et 7 000 langues parlées actuellement dans le monde)

— parole

- utilisation concrète d'un système linguistique par un locuteur donné dans une situation de communication donnée.
- les usages relèvent de la parole

5 Qu'observe le linguiste? Les usages d'une langue donnée

- une langue n'est pas observable directement, seuls les usages de cette langue peuvent être observés.
- les usages sont les productions concrètes des locuteurs qui utilisent une langue donnée, à l'oral et à l'écrit, dans toutes sortes de contextes :
 - conversations entre amis, cours émissions de radio, discours politiques...
 (contrairement à la grammaire pendant plusieurs sciècles qui s'interressait seulement aux grands auteurs)
 - articles de presse, copies d'étudiants, documentation d'entreprise, romans, essais, SMS...
- c'est à travers les usages qu'on étudie les langues
- pourquoi le système tolère certains usages impropres et pas d'autres : "j'ai pas faim", "je ne faim pas"
- l'objet premier de la linguistique est donc constitué par les usages des locuteurs
- un des objectifs de la linguistique est de découvrir les règles qui

gouvernent ces usages

- sachant que les productions des locuteurs varient beaucoup :
 - selon la situation sociale dans laquelle le locuteur s'exprime
 - selon que le locuteur urilise la langue à l'oral ou à l'écrit
 - mais aussi selon la région où il se trouve
- la conformité aux règles est nécessaire pour la compréhension

6 Objectif plus spécifique du cours

Décrir deux des propriétés fondamentales de toutes les langues du monde :

- 1. l'arbitraire du signe : le lien entre la forme sonore des mots et ce qu'ils signifient est complètement arbitraire, chaque langue représente n'importe quelle signication par n'importe quelle combinaison de sons
- la non fixité: il existe une incessante activité de transformation des formes, d'établissmeent de nouveaux rapports par oubli des anciens devenus non significatifs.

7 Bibliographie

Une grammaire:

- Grevisse, M. & Goosse, A. (2016). Le Bon Usage Grammaire française. Bruxelles: DeBoeck, Louvain-la Neuve: Duclot. 16^{ème} édition.
- Riegel, M., Pelat, J.C. & Rioul, F. (2018). Grammaire méthodique du français. Paris : Presses Universitaires de France. 7^{ème} édition.

Un dictionnaire:

— Dictionnaire Le Petit Robert de la langue française (version numérique accessible depuis l'ENT).

À lire pour la semaine prochaine :

- Gary-Prieur, M.-N. (1985). De la grammaire à la linguistique. L'étude de la phrase. Paris : A. Colin.
- Ferdinand de Saussure (1972) [1916]. Cours de linguistique générale. Paris : Payot.

8 Extraits à lire

8.1 Extrait 1 : Gary-Prieur (1985), à propos des différences entre la grammaire et la linguistique

Grammaire:

- La première grammaire connue est une description du sanskrit de Panini (grammairien de l'Inde antique, 4ème siècle avant J.-C.)
- Elle a une vocation pédagogique.
- Présente une perspective normative : enseigne le bon usage et sanctionne les fautes.
- Présente l'idée que le langage reflète la pensée

Linguistique:

- « Le nom de linguistique apparaı̂t pour désigner une démarche spécifique de la grammaire »
- « La linguistique naît dans un domaine qui était traditionnellement celui de la grammaire »
- Une discipline scientifique dont l'objectif est la description des langues qui sont des objets de connaissance
- À une vocation descriptive

8.2 F. de Saussure (1972), à propos des différences entre langue

Langue:

- produit social de la faculté de langage
- ensemble de conventions adoptées par le corps social
- acquis
- jusqu'a 17 mois, le bébé est capable de discriminer tous les phonèmes que l'humain peut produire

Langage:

— Faculté cognitive innée propre à l'homme

Deuxième partie

Chapitre 1

Plan du chapitre

- Cours de linguistique générale
- Qu'est-ce que le langage?
- L'arbitraire du signe linguistique
- La non fixité

9 Cours de linguistique générale

Il s'agit d'une publication posthume d'un cours de linguistique générale donné par Louis Ferdinand de Saussure et rédigé à partir des notes de ses étudiants. (Rédaction par C. Bally et A. Sechehaye)

9.1 Une œuvre bien particulière

Si le Cours peut être considéré comme l'œuvre de Ferdinand de Saussure, c'est en tout cas comme une œuvre bien particulière. Cette particularité s'enracine dans la vision et dans la volonté de Bally et Sechehaye. Ceux-ci, quelques semaines après la mort de Saussure, après avoir consulté des notes d'étudiants et quelques autographes du linguiste disparu, vont, d'une part, imaginer un livre et, d'autre part, infléchir le contenu de ce livre...

Extrait de:

Bouquet, S. (1999). La linguistique générale de Ferdinand de Saussure : textes et retour aux textes. Texto! décembre 1999 [en ligne]

9.2 Une publication incontournable

Première fois que la recherche sur le langage et les langues tente de :

- penser rigoureusement les propriétés de son objet
- fixer les limites de son champ

9.3 objectifs du cours

— Nous n'étudierons pas le *Cours de linguistique générale* (même s'il peut être intéressant de le lire).

- Mais nous nous intéresserons à quelques unes des propriétés qui y sont décrites :
 - pour montrer leur pertinence
 - et pour en faire une sorte d'ossature pour notre cours
- Nous nous intéresserons en particulier à deux propriétés : l'arbitraire du signe et la non-fixité

10 Une distinction importante : en mention ou en usage

Un mot est dit "en usage" lorsqu'il est utilisé pour revoyer à un objet extérieur à lui-même (dans un cas on parle du monde). Exemple : je ne mange jamais de blé Les mots en usage sont les mots avec lesquels on parle.

Un mot est dit "en mention" lorsqu'il est utilisé pour ne renvoyer qu'à luimême (dans un cas on parle de mots). *Exemple : "jamais" est un adverbe.* Il s'agit alors d'un usage métalinguistique. Les mots en mention sont les mots dont on parle. Pour les examens, on souligne ou met entre guillemet les mots en mention.

10.1 une illustration de l'opposition en usage / en mention

Contexte quelques jours après une fusillade dans une église méthodiste noire de Charleston en Caroline du Sud, le président américain Barack Obama dénonce la persistance du racisme au États-Unis, dans une interview diffusée le 22 juin 2015. Il utilise le mot nigger...

Extrait d'un billet de Bling (Blog de linguistique illustré) intitulé « Mots interdits » http://bling.hypotheses.org/

11 Une langue : l'objet intime et familier à tout locuteur

- Tout locuteur a une expérience quotidienne de sa langue : il sait parler.
- Mais il ignore l'histoire de sa langue et les règles qu'il applique pour parler.
- Cependant tout locuteur applique les règles de sa langue en permanence. Extrait du Cours de linguistique générale
- « Ceux-là mêmes qui en font un usage journalier [de la langue] l'ignorent profondément »

- La tâche du linguistique est d'éclairer ce que fait spontanément tout sujet parlant...
- ... et non de proscrire ou de promouvoir tel ou tel usage.

11.1 De la difficulté d'étudier sa langue maternelle

La relation intime que chacun a nouée inconsciemment avec sa langue maternelle est, dans une première étape, un obstacle à la recherche raisonnée des principes de fonctionnement de celle-ci. La familiarité suscite de l'intimidation. L'évidente compréhension que l'on a des énoncés peut, dans un premier temps, détourner de poser des questions, empêcher de voir que les données sont énigmatiques. Tout paraît aller de soi dans une langue que l'on n'a pas apprise, mais que l'on sait.

Delaveau, A. & Kerleroux, F. (1985). Problèmes et exercices de syntaxe française. Paris : Colin. p. 5

11.2 Objet de la linguistique

- L'objet de la linguistique : les usages des locuteurs, les règles qui gouvernent ces usages.
- Une langue, par exemple le français, n'est pas observable, seuls les usages, les productions le sont et ce dans leur diversité, avec toutes leurs particularités individuelles.
- on n'étudie la langue qu'à travers son usage par ses locuteurs (on ne peut pas l'étudier en elle-même)

Extrait du Cours de linguistique générale

- Définition de la parole selon Saussure.
- les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue.
- ("le système existe virtuellement dans chaque cerveau")
- en vue d'exprimer sa pensée personnelle.

12 L'arbitraire du signe linguistique

Définition:

Terme utilisé par Seussure pour décrire la relation entre :

- signifiant (forme sonore du signe)
- signifié (signification du signe)

« Le signifiant et le signifié sont indissociables comme le recto et le verso d'une feuille de parpier » Saussure.

Les deux sont indissociables car si l'on touche à la forme, on touche aussi au sens.

Lorsque signifiant et signifié sont séparés, on ne peut plus parler de signe linguistique.

12.1 Notion d'arbitraire

Définition:

Toutes les langues se comportent comme des systèmes symboliques. Cela veut dire que les signes linguistiques se substituent aux choses.

Extrait du Cours de linguistique générale L'idée de "Sœur" n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons s-ö-r qui lui sert de signifiant. La diversité des langues montre qu'il n'y a pas de lien unique et nécessaire entre le son s-ö-r et son signifié sœeur. Ces liens découlent d'une convention partagée par tous les locuteurs de la même communauté linguistique pour garantir la stabilité des rapports. L'arbitraire n'existe qu'entre le signifiant et le signifié.

12.2 Les onomatopées, une exception?

Définition:

Mots dans lesquels la relation entre l'aspect phonique et le sens n'est pas arbitraire du fait que les sons imitent le sens.

Souvent des interjections qui servent à offrir un équivalent du son perçu.

Ex.: Dring, glouglou, gnangnan, pschitt, tic-tac, prout...

cris d'animaux : très bons condidatis à l'onomatopée.

Ex.: coin-coin, meuh, hi-han, ...

Lien vers l'alphabet phonétique international : http://www.linguiste.org/

12.3 Cependant...

Le coq italien fait kikiriki et non cocorico

Même les cris d'animaux n'ont pas les mêmes onomatopées selon la langue Mais, si on regarde d'un peu plus près, on observe des constantes d'une langue à l'autre :

— consonnes servant à reproduire le chant du coq ou du canard sont des consonnes vélaires : k

— consonne initiale du signe qui sert à reproduire le cri du chat : m (il s'agit d'une constante dans pratiquement toutes les langues)

12.4 Pourquoi ces veriations?

Les cris des animaux ne donnent pas lieu à des formes sonores identiques dans toutes les langues parce que :

- chaque langue a ses propres habitudes articulatoires.
- l'onomatopée n'est pas un double sonore pargait de ce qu'elle désigne, mais elle en bâtit uniquement les contours les plus caractéristiques.

12.5 Conclusion

- Le lien entre la forme sonore des mots et ce qu'ils signifient est arbitraire.
- Chaque langue peut représeter n'import quelle signification par n'importe quelle combinaison de sons.

NB : les langues ne sont pas des nomenclatures : la réalité s'organise selon chaque langue. Chaque langue exerce ses propres contraintes.

La naissance d'un signe linguistique est la création simultanée d'un signifiant et d'un signifié, le signifié ne préexiste pas au signifiant ni l'inverse.

12.6 De l'arbitraire à la motivation relative

Définitions:

- *arbitraire*: un signe linguistique est dit non motivé, et donc arbitraire, quand sa forme, son Sa, n'évoque en rien son sens, son Se.
- motivation relative : lien plus ou moins étroit entre un signe et la réalité qu'il désigne, entre la forme signifiante (Sa) et le signifié (Se). Extrait du Cours de linguistique générale

Le principe fondamental de l'arbitraire du signe n'empêche pas de distinguer dans chaque langue ce qui est radicalement arbitraire, c'est- à-dire immotivé, de ce qui ne l'est que relativement. Une partie seulement des signes est absolument arbitraire; chez d'autres intervient un phénomène qui permet de reconnaître des degrés dans l'arbitraire sans le supprimer : le signe peut être relativement motivé.

Illustration:

Examinons ces deux séries :

abricotier abricot amandier amande avocatier avocat cerisier cerise châtaignier châtaigne citronnier citron figuier figue manguier mangue marronnier marron olivier olive poirier poire pommier pomme prunier prune

On constate ici que le nom de l'arbre est construit sur la base du nom du fruit.

Le nom de l'arbre est alors dit partiellement motivé.

13 La non-fixité

13.1 Tendance de toutes les langues naturelles à évoluer

Les effets de l'usage sur la langue.

- Les signes linguistiques sont par nature livrés sans protection à l'usage des locuteurs. L'usage :
 - les altères
 - les transforme
 - en supprime
 - en produit de nouveaux
- incessante activité de transformation des formes et d'établissement de noveaux rapports par oubli des anciens devenus non significatifs.

Extrait du Cours de linguistique générale

Il n'y a pas d'exemple d'immobilité absolue. Ce qui est absolu c'est le principe du mouvement de la langue dans le temps.

Illustrations: Entrées et sorties du Robert 2023:

13.2 Pas de fixité, mais un principe d'évolution

— La langue évolue

— La néologie est un processus immanent

Une idée reçue!

- Selon certains, l'évolution serait une dégénérescence et non un progrès, une forme de "corruption" de la langue.
- Or, une langue doit évoluer pour ne pas mourir

Illustration:

Le latin n'est pas mort parce que tous ses locuteurs seraient morts. Au contraire, il a continué à évoluer sur son propre territoire et sur les territoires conquis par les romains et il a donné naissance par fragmentation dialectale à ce qu'on appelle les langues romanes (français, italien, espagnol, portugais, roumain, etc.)

13.3 Le lexique évolue vite, mais la syntaxe change aussi

- On dit souvent que c'est le lexique, la partie d'une langue, qui évolue le plus rapidement.
- La néologie en est la marque la plus spectaculaire car la plus visible.
- Mais la syntaxe évolue elle aussi.

Exemples d'évolutions syntaxiques du français oral :

- Forme interrogative marquée par l'intonation :
 - « Léa nous rejoint pour manger? »
- Disparition du subjonctif imparfait.

13.4 Conclusion

Contrairement à ce que souhaireraient certains pour lesquels l'idéal serait la fixité de la langue, toutes les langues subissent l'influence d'autres langues en contact avec elles.